

LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Jim Karpoff (Surrey-Nord): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Une importante échappatoire se dessine pour soustraire les terrains et les habitations à la taxe sur les produits et services.

Avant la mise en oeuvre de la TPS, les promoteurs vont tout simplement transférer les terrains et les maisons à une société à numéro, puis vendre les actions de ces sociétés. Bien sûr, les actions sont exemptées de la taxe sur les produits et services. Compte tenu de l'opposition de plus en plus grande à la taxe sur les produits et services, de la confusion croissante entourant l'application de cette taxe, confusion découlant notamment des déclarations du président du Comité des finances sur l'imposition des nouvelles maisons et celles du vérificateur général voulant que le gouvernement ne puisse pas percevoir cette taxe, et de cette importante échappatoire qui vient restreindre la possibilité du gouvernement d'imposer cette taxe sur les terrains et les habitations, le ministre va-t-il retirer cette taxe sur les produits et services qui est tellement mal conçue?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'ai pris connaissance des observations qu'ont faites des représentants du secteur de l'habitation. On m'informe que cela va se limiter à de très rares cas. Nous nous réjouissons d'apprendre cela au cours de la période de consultation, avant même de présenter le projet de loi définitif à la Chambre des communes, de sorte que nous puissions régler ce problème et les autres qui risquent encore de se poser au fur et à mesure que les gens comprendront mieux la taxe. Cela montre bien, monsieur le Président, à quel point il est important de tenir cette période de consultation et d'informer le plus possible les Canadiens sur la nature de cette taxe.

M. Karpoff: Monsieur le Président, ce qui arrive, évidemment, c'est qu'ils distribuent ces renseignements pour aider leurs amis à éviter la taxe.

En Colombie-Britannique, des sociétés de portefeuille achètent des immeubles afin d'éviter la taxe de vente de 1 p. 100 sur les biens immobiliers dans la province. Comme la Colombie-Britannique impose une taxe de vente de 1 p. 100 sur les immeubles, on les enregistre au nom de sociétés de portefeuille. Si on le fait pour éviter une taxe de 1 p. 100, on le fera encore plus pour éviter une taxe de 9 p. 100.

Questions orales

Est-ce que le ministre des Finances peut nous dire comment il entend corriger cette échappatoire de taille dans sa taxe sur les produits et services?

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, le député parle d'une taxe de 1 p. 100 imposée sur le logement en Colombie-Britannique. Il existe aujourd'hui une taxe de vente de 3 à 4 p. 100 sur l'achat d'une maison neuve. Donc ce n'est pas nouveau. Nous essayons de mettre au point une taxe équitable, une taxe juste qui sera équilibrée et qui s'appliquera à tout, de façon à éviter les échappatoires dont le député a parlé.

Dans cette veine, n'oublions pas que 75 000 entreprises perçoivent la taxe de vente fédérale actuelle. Revenu Canada a conclu 22 000 ententes particulières avec elles. Il est manifeste que la taxe de vente actuelle est criblée d'échappatoires et le député devrait plutôt exiger que l'on se débarrasse de la taxe actuelle qui se prête aux abus, afin d'instaurer une nouvelle taxe qui soit juste et libre de ce genre d'échappatoires.

* * *

LE SÉNAT

Mlle Deborah Grey (Beaver River): Monsieur le Président, je pose ma question au premier ministre qui fait escale à Ottawa. Les Canadiens de l'Alberta avaient hâte que le premier ministre rentre au pays pour célébrer avec eux le début de la réforme politique en train de s'opérer dans son propre pays.

Étant donné que, le 16 octobre, un seul homme a remporté une victoire écrasante, ayant obtenu plus d'un quart de million de votes, le premier ministre pourrait-il nous dire, non pas si, mais quand les Canadiens peuvent espérer l'entendre confirmer la nomination de M. Waters au Sénat du Canada?

Des voix: Bravo!

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je constate que des députés libéraux applaudissent. Je remercie la députée de sa question. Comme elle l'a dit d'une façon si élégante, je viens juste de rentrer au Canada. . .

Des voix: Oh, oh!

M. Mulroney: . . .et je suis bien tenté de repartir.

Des voix: Bravo!

M. Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): C'est bien la meilleure nouvelle que nous ayons entendue aujourd'hui.